

## **BOIS ENERGIE**

VOUS VOULEZ METTRE EN ŒUVRE LA SORTIE <u>DE STATUT DE DÉCHET DES BROYATS D'EMBALLAGES EN BOIS ?</u>

# **ECO-BOIS PEUT VOUS Y AIDER**



## **QU'EST-CE QU'ECO-BOIS?**

#### Eco-Bois est une association de professionnels qui regroupe en particulier :

- le CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois-Energie)
- la FEDENE (Fédération des Services Energie Environnement)
- la FEDEREC (Fédération des Entreprises de Recyclage)
- la FNB (Fédération nationale du Bois)
- le SER/FBE (Syndicat des Energies Renouvelables-France Biomasse Energie)

Ce consortium a déposé le dossier de demande de sortie de déchets du bois d'emballage qui a abouti à la parution de l'arrêté ministériel du 29/07/2014, dont il a décidé d'accompagner la mise en œuvre.

### La sortie de statut de déchet des emballages en bois

L'arrêté ministériel du 29 juillet 2014 prévoit, pour que les bois expédiés puissent être consommés dans les installations de combustion classées en rubrique ICPE\* 2910 A, la mise en place d'un système de gestion de la qualité des emballages entrants qui suppose :

- une sélection ou tri à l'entrée sur reconnaissance visuelle par du personnel formé,
- une traçabilité des opérations, en particulier la délivrance d'une attestation de conformité des produits sortants,
- une certification du process de tri par un organisme habilité,
- un suivi régulier par analyse chimique de la qualité des emballages sortants.

Les emballages concernés sont les palettes, les cagettes, les tourets et les bois utilisés pour le colisage couverts par les Codes déchet 15.01.03, 20.01.38, 19.12.07.

## **QUE PEUT VOUS OFFRIR ECO-BOIS?**

- La mise à disposition d'un référentiel (mode opératoire) spécifique et reconnu pour être conforme aux instructions de l'arrêté ministériel en ce qui concerne l'Assurance Qualité.
- Un kit d'outils SSD Bois à destination des plates-formes composé de fiches explicatives et de modèles de procédure à mettre en place.
- L'accès à des tarifs avantageux et à un cahier des charges unique pour :
  - o vos analyses d'échantillons de bois
  - o l'acquisition et le contrôle de votre certification
- Un **forum de discussion** pour traiter le partage de l'information et les cas particuliers (une quarantaine d'opérateurs y sont déjà inscrits).
- Des formations sur demande qui seraient exécutées sur site pour votre personnel d'exécution et en région pour votre encadrement.

Ces prestations bénéficient d'une aide de l'ADEME

<sup>\*</sup> Installations Classées pour la Protection de l'Environnement



PRESTATION	BÉNÉFICIAIRE	FRÉQUENCE	TARIF € HT
Référentiel + Kits outils	Entreprise adhérente	Une fois pour toute	250 €
Analyses chimiques*	Site adhérent	2 à 4 fois par an	200 € / analyse
Audits de Certification*	Site adhérent	Tous les 3 ans	Mono site :  1150 € à 1350 €**  Multi-site :  principal : 1650 € à 1875 €**  Secondaires : 600 € à 675 €**
Forum discussion	Entreprise / site adhérents	Quotidien	Gratuit
Formation Management ( Référentiel et Kit inclus)	Entreprise / site adhérents	2 à 4 fois par an	Selon le nombre de participants
Formation Tri ( Référentiel et Kit inclus)	Site adhérent	Sur demande	Selon le nombre de participants

Ces prestations ont été construites et négociées par Eco-Bois et vous garantissent, si elles sont appliquées correctement, une parfaite conformité à l'arrêté ministériel.

Après vous être assuré que vous étiez bien membre adhérent d'une des structures constituant Eco-Bois (voir ci-dessous), vous pouvez vous adresser à Eco-Bois chez CIBE (09 53 58 82 65) qui vous indiquera la marche à suivre.

- \* sous réserve de la souscription du référentiel et du kit outils en direct ou via la formation
- \*\* hors frais de déplacement
- Si vous êtes déjà adhérent d'un des membres du Consortium, il vous suffit de faire une vérification auprès de :

o Cibe: c.fischer@cibe.fr

o FEDENE: <u>mdescat@fedene.fr</u>

o Federec: <a href="mailto:cyrille.martin@federec.com">cyrille.martin@federec.com</a>

o FNB: nicolas.douzain@fnbois.com

FNB: jean-marie.tanguy@fnbois.com

SER/FBE: <u>sabrina.fuseliez@enr.fr</u>

- Si vous n'êtes pas adhérent d'une de ces structures, contactez celle qui est la plus proche de vos activités et rejoignez les autres opérateurs déjà bénéficiaires.
- Les personnes indiquées ci-dessus recevront votre demande qui vaudra engagement d'accéder à la certification et vous détailleront les services proposés.



ECO-BOIS 6, rue François 1<sup>er</sup> 75008 PARIS